

FORMATION REFERENT HANDICAP

OBJECTIF PEDAGOGIQUES :

- Maîtriser le cadre législatif du handicap au travail et de l'OETH
- Assurer pleinement son rôle de Référent Handicap pour développer une culture inclusive en matière de handicap
- Favoriser le maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap par des actions concrètes et personnalisées.

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques,
- Vidéo projecteur / diaporama.

PUBLIC CONCERNE :

Collaborateurs des services RH/personnel, intervenants en sécurité et prévention des risques.

PRE-REQUIS :

Aucun.

MATERIEL :

- Les moyens de l'entreprise ;
- Livret de fin de stage.

ENCADREMENT :

La formation est dispensée par des formateurs possédants plusieurs années d'expérience des formations dans ces domaines

EVALUATION :

Une évaluation à chaud sera conduite et permettra de mesurer le niveau de satisfaction immédiate du participant.

VALIDATION :

À l'issue de la formation, une attestation de stage sera remise au participant.

DUREE : 1 jour (7 heures)

DATES : A définir

HORAIRES : A définir

LIEU : Dans nos locaux ou sur site

EFFECTIF : 1 à 8 personnes

COUT (non assujetti à la TVA)

Intra : Nous consulter

LE PLUS DE LA FORMATION :

- ✓ Le programme varie et est adapté en fonction de l'établissement,
- ✓ Support audiovisuel et vidéos.

Pour les personnes en situation de handicap merci de prendre préalablement contact avec nous pour définir les modalités de votre participation à cette action de formation.

PROGRAMME :

Maîtriser la réglementation en matière de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap

- Affiner ses connaissances en matière d'emploi des salariés en situation de handicap : droit des personnes en situation de handicap, Loi du 11 février 2005, Loi Avenir Professionnel, Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (Réforme OETH 2020) ...
- Distinguer les notions de discrimination et d'inclusion ;
- Distinguer la notion d'handicap avec d'autres tels l'inaptitude, l'invalidité ou l'incapacité professionnelle permanente,

Participer à la réalisation de la DOETH

- Faire le point sur la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)
- Le périmètre de la déclaration
- Les établissements concernés
- Les effectifs à prendre en compte, ceux à exclure
- Calculer son obligation d'emploi et anticiper son évolution

Cerner les missions du Référent Handicap

- Faire le point sur les moyens d'action possibles du Référent Handicap
- Identifier et mobiliser les acteurs internes et externes : service de santé au travail, RH, CSE, direction, AGEFIPH/URSSAF...
- L'articulation entre Référent Handicap/médecine du travail/RH et direction RSE : comment travailler ensemble ? Quid du secret médical et de la stratégie de l'entreprise ?
- Expliciter et mettre en œuvre les souhaits d'insertion et d'intégration des salariés en situation de handicap : aménagement de poste, formation, évolution...

Mis à jour le 30 janvier 2024